



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

MUNICIPALITÉ DU LAC-DES-ÉCORCES

LES EMPLOYÉS VOTENT POUR LA GRÈVE

(Le 21 mai 2008) - Réunis en assemblée générale, les employés de la Municipalité de Lac-des-Écorces ont donné mandat, dans une proportion de 93,3 %, à leur exécutif de déclencher une grève générale au moment jugé opportun et ce, jusqu'à ce qu'un règlement satisfaisant intervienne.

La convention collective des employés est expirée depuis le 31 décembre 2006, soit depuis près de 18 mois et les salaires sont au cœur du litige. Après avoir conclu une entente de principe concernant le réajustement des salaires pour 2007 et l'octroi de 2 % pour 2008, 2 % pour 2009, de 2.5 % pour 2010 et 3 % pour 2011, les porte-parole de la municipalité ont fait volte-face et prétendent que les ajustements ne devraient s'appliquer qu'en 2008.

Dans le cadre de cette entente de principe, les salariés avaient déjà renoncé à une part importante de la rétroactivité ainsi qu'aux intérêts sur les sommes dues. Un tel revirement de position de la part des dirigeants de la municipalité constitue un manque de respect flagrant envers les travailleuses et travailleurs qui dispensent les services à la population.

Lors de l'assemblée générale, la présidente du syndicat, Madame Lise Lalonde, a été très claire : « Si la municipalité nous force à exercer la grève, c'est 100 % de la rétroactivité et des intérêts que nous allons exiger. Ce n'est pas vrai que nous allons continuer d'être les employés municipaux des Laurentides les moins bien reconnus et les moins bien payés pour notre travail. »

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Lac-des-Écorces est affilié à la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN) et au Conseil central des Laurentides de la CSN qui compte plus de 15 000 membres dans les Laurentides.

-30-

Pour information :

Lise Lalonde, présidente du syndicat
819-585-4600 poste 221 (bureau)

Pierre Morabito, conseiller syndical CSN Laurentides
1-800-363-3781 (téléavertisseur)